



# Domaine d'intervention : Changements climatiques

## La problématique

Le changement climatique dû au réchauffement planétaire induit par les émissions anthropiques de gaz à effet de serre est un grave problème d'envergure mondiale exigeant des investissements considérables pour réduire les émissions et s'adapter à l'évolution du climat. Les premières conséquences du changement climatique se font d'ores et déjà sentir, et les chercheurs sont convaincus qu'il y en aura inévitablement d'autres. Or, les impacts les plus graves et les plus néfastes pèseront de manière disproportionnée sur les plus démunis dans les pays en développement.

## La réponse du FEM

Les projets financés par le FEM dans le domaine du changement climatique aident les pays en développement ou en transition à contribuer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre et à leur stabilisation à un niveau auquel les activités humaines ne menaceront plus le système climatique. Il les aide également à s'adapter dans la perspective de futures évolutions qui ont peut-être déjà commencé. Mécanisme financier de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC), le FEM alloue et décaisse environ 250 millions de dollars par an au profit de projets sur la maîtrise de l'énergie, les énergies renouvelables, les modes de transport urbain viables, les changements d'affectation des terres et la gestion durable des sols

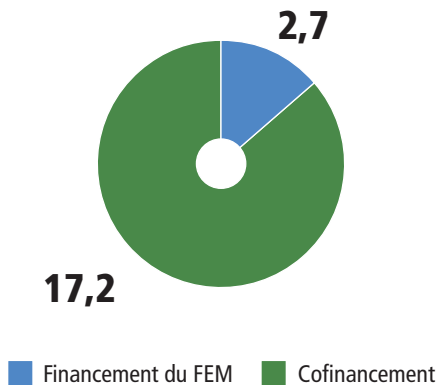
## LES FAITS

- Le changement climatique est un grave problème mondial appelant des investissements considérables pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et s'adapter à l'évolution du climat.
- Le FEM a investi 2,7 milliards de dollars et a mobilisé 17,2 milliards de dollars de cofinancement à l'appui de projets sur le changement climatique exécutés dans des pays en développement ou en transition.
- Plus d'un milliard de tonnes d'émissions de gaz à effet de serre, soit un volume équivalent à près de 5 % des émissions anthropiques annuelles, a pu être évité grâce à l'action du FEM.
- Trente technologies respectueuses du climat reçoivent l'appui du FEM pour promouvoir la maîtrise de l'énergie, les énergies renouvelables et les modes de transport urbain viables.
- Les projets du FEM dans le domaine du changement climatique jouent un rôle de catalyseur en favorisant l'élaboration de politiques nationales anticipatives, ouvrant la voie à des instruments financiers innovants et promouvant des mécanismes qui favorisent la commercialisation, l'adoption et la diffusion des produits.
- Le FEM et deux des fonds qu'il administre au titre de la Convention-cadre sur le changement climatique — le Fonds pour les pays les moins avancés et le Fonds spécial pour les changements climatiques — sont parvenus à mobiliser plus de 300 millions de dollars au total pour exécuter des activités d'adaptation concrètes dans les pays en développement.
- Grâce à l'aide du FEM, du Fonds pour les PMA et du Fonds spécial, des millions d'individus vivant dans des zones vulnérables des pays en développement peuvent s'adapter aux impacts du changement climatique au moyen d'activités concrètes engagées dans des secteurs-clés tels que l'agriculture, l'eau, la santé, la gestion des zones côtières, la prévention et la gestion des risques de catastrophes, le développement des infrastructures et les écosystèmes fragiles.



## FINANCEMENT PAR DOMAINE D'INTERVENTION : CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Montants en milliards de dollars



et des forêts. Il administre également deux fonds spéciaux créés en vertu de la CCNUCC, le Fonds pour les pays les moins avancés et le Fonds spécial pour les changements climatiques, qui ont permis de mobiliser 250 millions de dollars exclusivement réservés à des d'activités d'adaptation et au transfert de technologies.

Le FEM aide les pays en développement à réaliser des projets avantageux sur tous les plans, qui favorisent une réduction des émissions de gaz à effet de serre tout en ayant une incidence favorable sur l'économie nationale et l'état de l'environnement. Les programmes du FEM visent le long terme et cherchent à transformer les marchés énergétiques des pays en développement en les rendant plus efficaces et en les détournant des technologies à forte intensité de carbone.

Le FEM a investi 2,7 milliards de dollars et a mobilisé 17,2 milliards de dollars de cofinancement à l'appui de projets sur le changement climatique exécutés dans des pays en développement ou en transition. Grâce à son action, plus d'un milliard de tonnes d'émissions de gaz à effet de serre, soit un volume équivalent à près de 5 % des émissions anthropiques annuelles, a pu être évité.

### Activités

#### ATTÉNUATION DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Les efforts du FEM pour réduire ou éviter les émissions de gaz à effet de serre portent sur les énergies

renouvelables, la maîtrise de l'énergie et les modes de transport urbain viables. La diffusion et le transfert des nouvelles technologies sont au cœur de son action dans ce domaine, et les projets qu'il finance servent de catalyseur aux transferts de technologie.

#### ÉNERGIES RENOUVELABLES

Le FEM aide les pays à éliminer les obstacles qui entravent le développement des marchés de l'énergie renouvelable, notamment par des applications centralisées et décentralisées et par la production d'énergie à partir de biomasse. Son soutien contribue à mettre en place des cadres d'intervention porteurs, à renforcer la capacité à bien comprendre et utiliser les technologies, et à faire jouer le marché pour favoriser l'adoption des énergies renouvelables.

#### MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE

Le FEM s'attache à promouvoir la maîtrise de l'énergie, et à lever les obstacles qui freinent la diffusion, le déploiement et l'application à grande échelle de pratiques et de technologies d'un bon rapport coût-efficacité et d'un bon rendement énergétique. Il appuie la transformation des marchés pour promouvoir les technologies et appareils à haut rendement énergétique, leur adoption généralisée et la mise en place de mécanismes financiers viables dans l'industrie et le bâtiment.

#### MODES DE TRANSPORT URBAIN VIALS

Le FEM finance des projets qui visent à promouvoir une réorientation à long terme vers des modes de transport viables et peu polluants, notamment les réseaux express de transport en commun, l'amélioration du rendement énergétique du parc de véhicules, les transports non motorisés, la gestion de la circulation par action sur la demande et les plans d'occupation des sols.

#### GESTION DURABLE DES SOLS, RÉAFFECTATION DES TERRES ET GESTION FORESTIÈRE

Le FEM s'emploie à réduire les émissions de gaz à effet de serre résultant du déboisement et de la dégradation des forêts, et à augmenter le piégeage du carbone. Ses aides contribuent à la mise au point de méthodes d'estimation des stocks de carbone et des émissions évitées, ainsi qu'à la conception de cadres d'intervention porteurs et d'opérations visant à réduire les pressions exercées sur les forêts et à développer les puits à carbone.

## NOUVELLES TECHNOLOGIES ÉNERGÉTIQUES À FAIBLE ÉMISSION DE CARBONE

Le FEM apporte son soutien aux technologies nouvelles à faible émission de gaz à effet de serre afin de réduire les coûts et de développer les marchés, intervenant notamment à l'appui des grandes centrales solaires, des autobus à pile à combustible et du photovoltaïque solaire intégré aux bâtiments. En faisant profiter les pays en développement des premiers acquis sur les nouvelles technologies énergétiques peu polluantes, la demande augmentera, ce qui aura pour effet de stimuler l'offre et de faire baisser les coûts. Si les coûts diminuent, les pays en développement adopteront ces technologies plus rapidement et sur une plus grande échelle.

## ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

L'action menée par le FEM dans ce domaine était initialement limitée au financement des évaluations de la vulnérabilité et des mesures d'adaptation et au renforcement des capacités. Depuis 2001, le FEM a toutefois réorienté son aide sur l'exécution de projets d'adaptation concrets. Son objectif est de développer la capacité d'adaptation des pays, secteurs et populations vulnérables face aux conséquences néfastes du changement climatique, dont les variations du climat. Dans le cadre de sa priorité stratégique « adaptation », le FEM finance des projets qui peuvent être intégrés aux plans et politiques nationales de développement durable, et ont ainsi des retombées positives à long terme. Par ailleurs, il administre le Fonds pour les pays les moins avancés et le Fonds spécial pour les changements climatiques créés en application de la CCNUCC.

Les projets financés à ce titre ont des objectifs de développement clairs, notamment la sécurité alimentaire, l'accès à l'eau potable et à l'irrigation, la prévention des catastrophes et la lutte contre les maladies dont la propagation est aggravée par le changement climatique, telles que le paludisme et la dengue. Dans les projets financés par ces fonds, les risques liés au changement climatique et les mesures d'adaptation sont intégrés dans les politiques, plans, programmes, projets et activités de développement des pays concernés.

## FONDS POUR LES PAYS LES MOINS AVANCÉS

Ce fonds est axé sur les besoins des pays les moins avancés (PMA) qui sont particulièrement exposés



## FINANCEMENT DES MESURES

### D'ADAPTATION : LE CAS DU BHOUTAN

Un projet d'adaptation au changement climatique financé par le Fonds pour les pays les moins avancés vise à aider les populations du Bhoutan et d'autres pays himalayens à mettre en place des mesures de gestion et d'adaptation pour se prémunir contre les risques de rupture de barrages glaciaires provoquée par la fonte rapide des glaciers sous l'effet du changement climatique. Il permettra d'aider le gouvernement du Bhoutan à intégrer les prévisions de risques climatiques à sa gestion actuelle des risques de catastrophes et à faire en sorte que le système national de préalerte tienne compte de cette dimension.

Fonds pour l'environnement mondial  
1818 H Street, N.W  
Washington, D.C. 20433 USA  
Téléphone : 202-473-0508  
Télécopie : 202-522-3240

aux effets néfastes du changement climatique. Les financements accordés à ce titre ont servi à la préparation des programmes d'action nationaux pour l'adaptation au changement climatique (PANA) afin d'identifier les besoins urgents et immédiats d'adaptation. Actuellement, l'accent est mis sur leur mise en œuvre, et des contributions complémentaires sont recherchées pour développer l'action déjà menée.

Le FEM a mis au point des procédures et un cycle simplifiés de gestion de ses projets pour permettre à ces pays d'avoir plus facilement accès au Fonds pour les PMA. À ce jour, il a mobilisé 176 millions de dollars au profit de ces pays. Les premiers résultats montrent qu'en dépit de leur petite taille et de leurs faibles capacités techniques et institutionnelles, ces pays donnent désormais des exemples prometteurs de réduction de la vulnérabilité et d'amélioration de la capacité d'adaptation aux conséquences néfastes du changement et de la variabilité climatique.

#### FONDS SPÉCIAL POUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Le Fonds spécial pour les changements climatiques a été créé en vertu de la CCNUCC afin de financer des activités, des programmes et des mesures d'adaptation au changement climatique, mais qui sont aussi axés sur :

- Le transfert de technologies.
- L'énergie, les transports, l'industrie, l'agriculture, les forêts et la gestion des déchets.

- Les activités destinées à aider les pays en développement dont l'économie est fortement dépendante des recettes provenant de la production, de la transformation, de l'exportation ou de la consommation de combustibles fossiles et de produits à forte intensité d'énergie, à diversifier leur économie.

À ce jour, le programme d'adaptation du Fonds spécial pour les changements climatiques a mobilisé plus de 100 millions de dollars qui ont permis de financer des projets destinés à mettre en place des mesures d'adaptation dans les secteurs suivants :

- Agriculture et sécurité alimentaire — Aide au secteur de la production alimentaire en vue du maintien de la production face aux stress climatiques (par exemple au Mozambique, en Chine et en Mongolie).
- Ressources en eau — Mise en place d'un approvisionnement durable en eau douce pour l'agriculture et les usages ménagers (par exemple en Équateur, dans la région des Andes et au Mexique).
- Infrastructure, gestion des zones côtières et préparation aux catastrophes (par exemple au Guyana, dans le Pacifique et en Égypte).
- Santé — Effets du changement climatique sur les vecteurs de maladies et autres problèmes de santé publique (par exemple au Ghana, en Chine et en Ouzbékistan).

